

## Le Planning familial "reste sur ses gardes et ne lâche rien"

**REPORTAGE** Né au début des années 60, le mouvement du Planning familial dispose de 81 antennes en région. À Marseille, rencontre avec une équipe qui défend toujours les valeurs des pionnières : le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement et à l'égalité femmes-hommes.

Entre les vieux troquets très masculins de la Belle-de-Mai (3e), à Marseille, les échoppes de barbiers et d'articles religieux, le grand portail est gris, presque anonyme et c'est voulu ainsi : le Planning familial 13 (PF13) n'a jamais souffert de marques d'hostilité - des militants d'extrême droite avaient ciblé, ces dernières années, d'autres sites du mouvement féministe, en Gironde et à Lille, notamment - mais il tient à garder une certaine discrétion. Une façon de préserver la confidentialité et l'anonymat de ceux et celles qui viennent ici chaque jour obtenir un moyen de contraception, un dépistage des IST, une IVG, évoquer des discriminations ou des violences sexuelles...

### "On écoute dans la bienveillance, sans jugement"

Derrière le portail, au fond d'une grande cour qui embaume des effluves de la boulangerie voisine, un ancien bâtiment industriel, découpé en bureaux pimpants, reçoit chaque année un peu moins de 4 000 personnes, dont 87% de femmes ; 70% ont moins de 30 ans, 15% sont mineures. À Marseille, comme à Aix-en-Provence, Istres, Miramas et Salon-de-Provence, où le PF13 dispose d'autres permanences, "toutes les questions liées à la vie affective, relationnelle et sexuelle peuvent être abordées sans jugement", pose Laurence Buffet, la directrice. Des sujets de préoccupation également pour les 5 000 personnes redirigées chaque année par le numéro vert national 0 800 08 11 11 vers la trentaine d'écoutes des Bouches-du-Rhône. "Ici, chaque personne va



Le Dr Vanessa Yelnik, généraliste, assure une permanence de soin au Planning familial 13. /PHOTO D.TA

“ La loi est une construction qui peut être détruite en fonction du pouvoir en place. ”

d'abord être reçue par une conseillère, en entretien individuel, pose Marion Mornet, elle-même conseillère conjugale et familiale. On écoute sa demande, dans la bienveillance, sans jugement. Ensuite, au besoin, on peut l'orienter vers notre équipe médicale." L'une des particularités de la structure est d'être reconnue centre de santé sexuelle : elle propose, à ce titre, des consultations gynécologiques gratuites sur rendez-vous, grâce à la présence de cinq médecins (gynécologue, généralistes, sage-femme).

En 2023, 45% des entretiens concernaient des IVG. Celles-ci, lorsqu'elles sont médicamenteuses, peuvent être réalisées sur place ; il s'en mène environ quatre par semaine, soit un peu moins de 200 par an. "Cela

se passe via un dispositif particulier : un accueil collectif, animé par une conseillère conjugale, une bénévole et une professionnelle de santé, permet de partager des informations sur le déroulement de l'IVG, mais aussi d'aborder ensemble des questions de contraception, de consentement, etc." Ce dispositif, unique dans la région, est plébiscité par celles qui y ont eu recours. "Il casse le sentiment d'isolement dans lequel peuvent se trouver les femmes dans leurs différents parcours."

**Bientôt dans les Alpes-de-Haute-Provence** Créé en 1960 en France, dès 1962 à Marseille, le Planning familial est resté fidèle à ses valeurs : "féministe, inclusif" (il soutient aussi les personnes LGBTQIA+, han-

dicapées, sans papiers) et "émancipateur". L'un des piliers de son action est l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Le PF 13 forme des professionnels et intervient en milieu scolaire. En primaire, priment la connaissance et l'affirmation de son intimité, afin de prévenir les violences (en moyenne, trois élèves par classe sont victimes d'abus sexuels) ; on aborde la puberté, les premières fois et le consentement au collège ou encore, avec les étudiants, la prévention en santé sexuelle. Un programme que souhaiterait aussi diffuser l'équipe qui voudrait relancer le Planning familial 04 : en sommeil depuis une dizaine d'années, il pourrait bientôt renaître du côté de Châ-

teau-Arnoux-Saint-Auban, dans les Alpes-de-Haute-Provence. "Même si des centres de santé sexuelle, gérés par le Département, existent sur ce territoire, nous pensons qu'il y a de la place pour nous, soutient Camille Guittard, conseillère conjugale et familiale. Notamment pour porter un discours politique plus libre en matière de féminisme et d'inclusion." Chacune sait, comme le souligne Marion Mornet, à Marseille - où le PF13 s'inquiète pour sa situation financière, fragilisée par le Ségur de la santé - que "la loi est une construction qui peut être détruite en fonction du pouvoir en place. On reste sur nos gardes et on ne lâche rien".

Delphine TANGUY dtanguy@laprovence.com

### 23,3 FEMMES POUR MILLE EN 2023

## C'est en Paca que l'on a le plus recours à l'IVG en France

Selon les données publiées l'automne dernier par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), c'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur que l'on a le plus recours à l'IVG en France métropolitaine. Une donnée qui peut traduire autant la jeunesse de sa population, qu'un recul de la contraception.

C'est un chiffre en hausse de 3,7%. En France, le taux de recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) était en 2023 de 16,8 pour 1 000 femmes (%) de 15 à 49 ans, selon les chiffres publiés en septembre par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation

et des statistiques (Drees). Quelque 243 623 femmes y ont eu recours. Les IVG médicamenteuses, effectuées en cabinet ou dans un établissement de santé, représentaient 79% des avortements. 41% des IVG sont désormais réalisées hors établissement de santé, au cabinet de sages-femmes, de généralistes ou dans des centres de santé sexuelle. L'IVG chirurgicale peut être pratiquée jusqu'à la fin de la 14<sup>e</sup> semaine de grossesse ; l'IVG médicamenteuse, jusqu'à la fin de la 7<sup>e</sup> semaine de grossesse. Ces chiffres nationaux masquent d'importantes disparités territoriales : le taux de recours varie ainsi de 12,4% dans la région Pays de la Loire à 23,3% en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Notre région est en effet celle où on avorte le plus en France métropolitaine. Le taux de recours est de 23,5% dans les Bouches-du-Rhône,



La jeunesse de la population régionale est l'une des explications du taux élevé d'IVG. /PHOTO ILLUSTRATION LP

20,6 dans les Hautes-Alpes, 21,2 dans le Var ou encore 21,3 dans les Alpes de Haute-Provence.

Dans ce département, le manque structurel de personnels hospitalier a pu contraindre des femmes à se rendre dans les départements voisins pour avorter. "Le développement des centres de santé sexuelle ainsi que l'installation récente de sages-femmes sur le territoire, ont cependant permis de mieux répondre à la demande", se félicite Camille Guittard, conseillère conjugale et familiale, au Planning familial 04.

### La tranche d'âge la plus concernée est celle des 25-29 ans

Le Pr Aubert Agostini, chef du service de gynécologie à La Conception, à Marseille, notait dans *La Provence* que la "priorité, c'est que l'IVG soit bien réalisée, avec une égalité

d'accès" à ce droit de santé. Ainsi, le fait que le taux de recours soit élevé en Paca "ne doit pas être vu de façon négative", mais traduire un accès stable.

Il peut aussi à la fois refléter "la jeunesse" de la population régionale et sa "précarité", note Marion Mornet, au Planning familial 13. Le souci de ne pas mener à terme une grossesse non désirée peut être lié à un contexte économique défavorable, "même si l'avortement concerne tous les milieux sociaux". Le recul de la pilule, un manque d'information sur la sexualité et la contraception sont aussi évoqués. La tranche d'âge la plus concernée par l'IVG est celle des 25-29 ans (29,7% des interventions).

D.Ta

Renseignements : ☎ 0800 08 11 11. C'est le numéro national anonyme et gratuit sur les questions de sexualités, de contraception et l'IVG.